Marchés de travaux
Pour la construction d'un EHPAD de 75 lits et d'une salle de sports, gym et dojo à BUBRY (56)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
AFFAIRE N°26S0019-1

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Maître d'ouvrage de l'EHPAD : MORBIHAN HABITAT
Adresse : 6, avenue Edgar Degas – 56008 Vannes Cedex, représenté par : Monsieur Erwan ROBERT, Directeur général
Assistant au maître d'ouvrage : « LES AJONCS »
Adresse : 18 bd de la Résistance – 56000 VANNES, représenté par Emmanuel BERTRAND

Maître d'ouvrage de la Salle de sports et du DOJO/Danse/Gym : Commune de BUBRY
Adresse : Place de Macroom - 56310 BUBRY, représenté par son maire Monsieur Roger THOMAZO

Maître d'ouvrage Equipements de cuisine : CCAS de la Commune de BUBRY
Adresse : Rue des Moulins BP 7 – 56310 BUBRY, représenté par son Président Monsieur Roger THOMAZO

Coordonnateur du Groupement, Commune de Bubry représentée par son mandataire MORBIHAN HABITAT, agissant en son nom et pour son compte.

Mode de passation du marché :
Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

Objet du marché :

Un projet d'ensemble a été défini pour la construction d'une salle des sports, d'un dojo et d'un EHPAD sur la commune de BUBRY. Lieu d'exécution : Rue Kerhélène – 56310 BUBRY

Ce nouvel équipement rassemblera à la fois :

Pour la salle des sports et le DOJO :
Surface : environ 1 214 m² de Surface de Plancher
Une salle des sports
Un espace sportif mutualisé pour la pratique du Dojo, de la Gym et de la danse
Des espaces communs et de convivialité, vestiaires, club house, rangements, locaux techniques

Pour l'EHPAD :
Surface : environ 4 076 m² de Surface de Plancher
Pôle hébergement de 75 places constitué de 3 maisonnées de 25 places
Espace de vie sociale
Espace administratif et locaux personnels
Locaux de logistique hôtelière et technique

Pour les deux équipements, des espaces mutualisés : VRD, aménagement des accès, desserte, stationnement, intégration paysagère et aire de livraison pour l'EHPAD.
Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affecté aux travaux (bâtiment neuf + VRD + aménagements extérieurs provisoires et définitifs) est fixé par le maître d'ouvrage à 12 296 600.00 € HT (valeur septembre 2023).

Les travaux sont répartis en 20 lots, traité par marché séparé.
La relance de la consultation travaux concerne le lot 16 : Cloisons – Plafonds et portes de chambres froides suite à une redéfinition des besoins ayant modifié l'économie générale du marché

Délai d'exécution :
Délai global d'exécution de l'ensemble des marchés : 24 mois + 12 mois GPA (compris préparation, congés, intempéries) à compter de l'OS de démarrage de la période de préparation et correspondant à la réalisation de l'ensemble des travaux.

Calendrier :
Démarrage des travaux (y compris période de préparation) : Octobre 2026

Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier n'est pas disponible au format papier.
Les candidats qui souhaitent répondre à la présente consultation devront télécharger les documents du dossier de consultation sur le site **https://www.marches-securises.fr/entreprise**
(Hotline technique au **04 92 90 93 27**).

Variantes
Les variantes ne sont pas autorisées.

Critères d'attribution des offres :
Se référer au règlement de la consultation pour les modalités de dépôt des offres.

Langue : Les offres devront être rédigées en langue française

Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception, par le maître d'œuvre, des demandes d'acompte.

Date limite de remise des offres : Mercredi 2 décembre 2026 à 12h00
Se référer au règlement de la consultation pour les modalités de dépôt des offres.

Durée de validité des offres :
150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Information sur les recours :
Greffe du Tribunal administratif de RENNES
3 contours de la Motte
CS 44416 – 35044 RENNES Cedex
Tél. 02 23 21 28 28 Fax : 02 99 63 56 84
E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Informations relatives aux délais de recours : le délai de droit commun pour former un recours administratif préalable (gracieux ou hiérarchique) est de trois (3) mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée.

Renseignements complémentaires : Toute demande de renseignements complémentaires sera à formuler par les candidats via le profil acheteur.

Date d'envoi de l'avis : vendredi 6 novembre 2026